

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2008)
Heft: 4

Artikel: Les bataillons de grenadiers de chars
Autor: Vautravers, Alexandre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Chars et grenadiers de chars collaborent étroitement. Nalé, le village d'exercice de Bure permet d'entraîner des actions en zones urbaines, jusqu'à l'échelon de la compagnie renforcée. Photos: © A+V

Les bataillons de grenadiers de chars

Maj EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, RMS+

Les bataillons de grenadiers de chars sont des formations polyvalentes, fortes en infanterie mécanisée, au sein des brigades ou des formations d'engagement blindées. Ils sont prioritairement engagés en terrain couvert et urbanisé. Dans un engagement de défense, ils assument avant tout les missions de couverture (avant-garde ou flanc-garde) et de protection (secteur d'attente, base d'attaque, barrage opératif).

Les moyens mécanisés se caractérisent par une mobilité, une puissance de feu et un degré de protection élevés. Avec le retrait des mines antichars et des engins filoguidés *Dragon*, la capacité de défense au-delà de 200 mètres, contre des véhicules de combat a été réduite et repose désormais exclusivement sur l'engagement de chars pour appuyer les grenadiers. En 2009, les bataillons perdront également leur compagnie de lance-mines de chars 12 cm. Cette réalité conduit à une nécessité de collaboration

plus grande que par le passé entre les compagnies. Ainsi, il est prévu que les bataillons de chars et de grenadiers de chars seront, d'ici 2010, organisés de façon identique avec chacun 2 compagnies de chars et 2 compagnies de grenadiers de chars.

Le panachage interarmes a lieu à tous les niveaux. Durant l'action, le bataillon peut recevoir le renfort d'une compagnie de sapeurs de chars. Pour garantir le dynamisme de l'action, les compagnies peuvent être organisées en « *teams* » de compagnies – généralement 1 compagnie de chars et 1 compagnie de grenadiers. Le commandant de compagnie de tête conduit l'action, alors que le second planifie, prépare et conduit l'action dans le prochain compartiment de terrain.



Répartition des formations blindées

Grande Unité	Active	Réserve
Br bl 1	Pz Bat 12 (BE)	Bat chars 15 (FR)
	Bat chars 17 (GE)	
	Bat gren chars 18 (VD)	Pz Gren Bat 8 (AG)
Pz Br 11	Pz Gren Bat 20 (BL)	
	Pz Bat 13 (LU)	Pz Bat 25 (BS)
	Pz Bat 14 (TG)	
	Pz Gren Bat 28 (SH)	Pz Gren Bat 27 (GL)
	Pz Gren Bat 29 (ZH)	

